



ST BRIEUC

2 EXPOSITIONS CANINES LE MEME WEEK-END

Au Palais des Congrès et des Expositions de la Baie de ST-BRIEUC BREZILLET
Rue Pierre de Coubertin - 22000 SAINT-BRIEUC

STAND CENTRALE CANINE PRÉSENT LE WEEK-END POUR TEST ADN



CENTRALE
CANINE

SAMEDI 11 MAI 2024

Exposition Canine Nationale

avec attribution du CACS,
CACS-J et CACS-V de la SCC

Engagements sur
sccexpo.fr
paiement sécurisé



DIMANCHE 12 MAI 2024

Exposition Canine Internationale

avec attribution du CACS de la SCC &
du CACIB, CACIB-J et CACIB-V de la FCI

Crufts®
Qualification
2025

NOMBREUX STANDS - ENTRÉE & PARKING GRATUIT - SORTIE LIBRE

JUGEMENT À HORAIRES

CATALOGUE NUMÉRIQUE GRATUIT

RENSEIGNEMENTS :

Association Canine Territoriale Bretonne

06 88 83 24 87

CONTACT@CANINEBRETONNE.FR

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR

NON OFFICIEL LE SAMEDI :

Inscription le jour de l'exposition au secrétariat

OFFICIEL LE DIMANCHE : JUGE MR RITTER

Inscription avec vos engagements obligatoire

Restauration rapide dans
l'enceinte de l'exposition

**TRÈS NOMBREUX PRIX
ET RÉCOMPENSES**

IMPORTANT

les confirmations pour les chiens non engagés aux
expositions se feront le **vendredi 10 mai après-midi**.

Tarif : 30 € (adhérents ACT Bretonne), 35 € (non adhérents)

Formulaire spécifique à demander auprès de l'ACT Bretonne

ROYAL CANIN®

RING D'HONNEUR

Désignation des Meilleur chien de race, de groupe et de l'expo,
Meilleur BABY, PUPPY, JEUNE, VETERAN,
Meilleure meute, Meilleure paire & couple,
Meilleur lot d'affixe & de reproducteur.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

27 AVRIL

(date de réception)



SCC EXPO
ENGAGEMENTS EN LIGNE

Engagements sur sccexpo.fr



SCC EXPO
ENGAGEMENTS EN LIGNE

Jury présenté pour la double exposition de St Brieuc

CACS 11 mai

CACS & CACIB 12 mai

GROUPE 1				
NODALLI (IT)		Berger Australien		RITTER
DESSERNE	Spéciale	Berger des Pyrénées		LASSELIN
MARTIN	Spéciale	Berger Blanc Suisse		LASSELIN
MARTIN		Berger Hollandais, chien loup de Saarlos, Schapendoes, Berger Blanc Suisse		LASSELIN
NODALLI (IT)		Berger Allemand		JOUANCHICOT
DESSERNE	Spéciale	Berger de Brie		LASSELIN
KERIHUEL		Berger Belge		SILVA (PT)
DESSERNE		Schipperke		SILVA (PT)
RITTER		Welsh Corgis, Berger de Picardie	Spéciale	KERIHUEL
RITTER		Bearded Collie		MARTIN
DESSERNE		Bobtail		RITTER
DESSERNE		Border Collie, Kelpie australien, Bouvier Australien		KERFRIDEN
MARTIN		Shetland	Spéciale	KERIHUEL
KERIHUEL		Colley	Spéciale	KERFRIDEN
KERFRIDEN		Chiens Loup Tchecoslovaque, Bergers de Russie Méridionale, Berger des Abruzzes et de Marenne, Berger Polonais, Chien de Berger Croate, Komondor, Kuvasz, Mudi, Pumi, Puli		RITTER
KERFRIDEN		Bouvier des Ardennes, des Flandres	Spéciale	LASSELIN
KERFRIDEN		Berger Américain Miniature	Spéciale	DESSERNE
KERFRIDEN		Berger de Beauce, Berger de la Serra de Aires, Berger Catalan, Reste du groupe		DESSERNE
GROUPE 2				
LASSELIN		Bulldog Anglais	Spéciale	SILVA (PT)
LASSELIN		Terre Neuve, Landser		PRUNIER
LASSELIN		Dogue de Bordeaux, Bulldog Continental, Mastiff, Bullmastiff		PRESSIAT
DESSERNE	Spéciale	Chien de Montagne, Matin des Pyrénées		PRESSIAT
PRESSIAT		Chien de Léonberg	Spéciale	JOUANCHICOT
PRESSIAT		Saint Bernard		LASSELIN
PRESSIAT		Cao de Gado Transmontano, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Sharpei, Mâtin de Naples, Terrier noir Russie		FURLANI (CH)
JOUANCHICOT	Spéciale	Hovawart , Dogue du Tibet		PRESSIAT
FURLANI (CH)		Dogue Argentin, Dobermann, Rottweiler, Aïdi, Tosa Inu, Boxer		PRESSIAT
FURLANI (CH)		Berger d'Anatolie		PRUNIER
FURLANI (CH)		Dogue Allemand		PRESSIAT
RITTER		Berger d'Asie Centrale, Sarplaninac, Berger du Caucase		LASSELIN
PRESSIAT		Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer		LASSELIN
KERIHUEL		Cane Corso	Spéciale	FURLANI (CH)
MALHERBES	Spéciale	Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch , Grand Bouvier Suisse		LASSELIN
KERIHUEL		Reste du groupe		FURLANI (CH)
GROUPE 3				
ARNOULT	Spéciale	Yorkshire Terrier		SILVA (PT)
ESCOFFIER		Lakeland Norwich Norfolk Welsh Airedale, Fox Terrier		SILVA (PT)
JOUANCHICOT	Spéciale	Terrier Ecosais, Cairn, Dandie Dinmont, Skye, West Highland White Terrier		DUMORTIER
SILVA (PT)		Staffordshire Américain Terrier		NODALLI (IT)
CHAINED	Spéciale	Staffordshire Bull Terrier		SILVA (PT)
SILVA (PT)		Bedlington, Border, Cesky, Irish, Kerry, Sealyham, Silky, Manchester, Brésilien, Australien, Japonais, Toy		ESCOFFIER
ESCOFFIER		Bull Terrier, Bull Terrier Miniature, Terrier Jack Russel, Reverend Russel, Terrier de Chasse Allemand		DESSERNE
ESCOFFIER		Reste du groupe		SILVA (PT)
GROUPE 4				
ESCOFFIER		Teckel	Spéciale	LEMOINE
GROUPE 5				
ARNOULT		Chien Nu du Mexique, du Pérou, Eurasier		CABON
KLEIN		Akita, Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien d'Elan Norvégien, Chien d'Elan Suédois, Chien d'Ours de Carélie, Chien de Berger Islandais, Chien de Canaan, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux, Samoyède, Spitz des Visigoths, Husky de Sibérie	Spéciale	VAN IPEREN HOEVENS
KLEIN		Malamute de l'Alaska, Basenji, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco		CABON
PRESSIAT		Spitz Allemand et Italien, Spitz Japonais		ESCOFFIER
CABON		Chow-Chow, Akita Américain		PRUNIER
CABON		Shiba Inu	Spéciale	VAN IPEREN HOEVENS
CABON		Cursinu		ESCOFFIER
CABON		Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Bangkaew, Thai Ridgeback, Reste du groupe		KLEIN



GROUPE 6				
GENICHON		Basset et Griffon Fauve de Bretagne	Spéciale	TRECHEREL
GENICHON		Basset Artésien Normand, Ariégeois, Basset Bleu de Gascogne, Bruno du Jura, Bruno Saint Hubert Français, Chien d'Artois, Grand Bleu de Gascogne, Saint-Hubert, Basset des Alpes, Chien de Rouge de Bavière		THOMAS
DESSERNE		Dalmatien		CABON
DESSERNE		Rhodesian Ridgeback		RITTER
THOMAS		Griffon Nivernais	Spéciale	GENICHON
THOMAS		Beagle, Beagle Harrier, Harrier		LE CLECH
THOMAS		Basset Hound, Briquet Griffon Vendéen, Petit Basset Griffon Vendéen, Grand Basset Griffon Vendéen, Reste du groupe		GENICHON
GROUPE 7				
TOULET	Spéciale	Braque Saint Germain		DUMORTIER
TOULET		Barbu Tcheque, Braque Slovaque à Poil Dur, Chien d'Arret Allemand à Poil Raide, Chien d'Arret Portugais		PARENT
TOULET		Epagneul Breton	Super Spéciale	PARENT
POMMEY		Setter Anglais	Spéciale	JULIEN
PARENT		Pointer	Spéciale	JOUANCHICOT
PARENT		Braque de Weimar, Italien, Spinone, Korthals, Braque Hongrois, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Picard, Epagneul Picard, Petit Epagneul de Münster, Grand Epagneul de Münster, Chien d'Arrêt Allemand à Poil Long, Setter Irlandais, Setter Gordon, Reste du groupe		TOULET
GROUPE 8				
LAMMENS	Spéciale	Retrievers, Springer		KLEIN
JOUANCHICOT		Chien d'Oysel Allemand		SILVA (PT)
JOUANCHICOT		Clumber Spaniel, Cocker Américain, Cocker Anglais, Field, Sussex, Welsh, Kooikerhondje	Spéciale	SILVA (PT)
JOUANCHICOT	Spéciale	Barbet, Chien d'Eau Espagnol, Portugais		MARTIN
JOUANCHICOT		Romagnol		DESSERNE
SILVA (PT)		Reste du groupe		DESSERNE
GROUPE 9				
VEYRIER		Griffon Bruxellois/Belge, Petit Brabançon, Boston Terrier, Carlin		ARNOULT
FURLANI (CH)		Bouledogue Français	Spéciale	NODALLI (IT)
PRESSIAT		Epagneul Tibétain, Lhassa Apso, Shitzu, Terrier du Tibet		VEYRIER
PRESSIAT		Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe		ARNOULT
LAMMENS		Cavalier King Charles et King Charles Spaniel		CABON
DESSERNE		Chien Chinois à Crête		CABON
DESSERNE		Chihuahua		JOUANCHICOT
CABON		Epagneul Pekinois et Japonais		NODALLI (IT)
CABON		Bichon à Poil Frisé, Maltais, Bolonais, Havanais, Petit Chien Lion, Coton de Tulear		ESCOFFIER
DUMORTIER	Spéciale	Caniche, Chien pluricolore		NODALLI (IT)
SILVA (PT)		Reste du groupe		NODALLI (IT)
GROUPE 10				
NODALLI (IT)	Spéciale	Petit Lévrier Italien		DUMORTIER
NODALLI (IT)		Barzoi, Whippet, Greyhound, Petit Lévrier Italien, Lévrier Ecossais, Irlandais, Afghan, Saluki, Azawakh, Sloughi, Galgo, Reste du groupe		DUMORTIER

SAMEDI 11 MAI 2024

Exposition Canine Nationale

+

Régionale d'Élevage du Leonberg (l'après-midi)
Régionale d'Élevage du Terrier d'Écosse (l'après-midi)

DIMANCHE 12 MAI 2024

Exposition Canine Internationale

Crufts®
Qualification
2025

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA A ST BRIEUC LE 11 MAI 2024 POUR LE CACS ET LE 12 MAI 2024 POUR LE CACIB.
L'exposition internationale du dimanche 12 mai est qualificative pour la Crufts 2025.

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès l'ouverture. Les jugements commenceront à 9h00. Il faudra être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements.

LOGEMENT - Quelques cages gratuites seront mises à disposition. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Sortie libre.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

• Le juge donne le CACS-J de la SCC selon la qualité des chiens, sans se soucier du fait que ces derniers répondent ou non aux critères d'âge ou d'inscription dans des livres des origines reconnus par la SCC.
Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune. Un CACS-J de la SCC ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-J de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J de la SCC ne peut être octroyée.
PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Possible à partir de 8 ans

• Le juge donne le CACS-V de la SCC selon la qualité des chiens, sans se soucier du fait que ces derniers répondent ou non aux critères d'âge ou d'inscription dans des livres des origines reconnus par la SCC.

Un CACS-V de la SCC ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-V de la SCC ne peut être octroyée.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le règlement des engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Bretonne, doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture est fixée au 10 avril pour les engagements papier , date de réception (17 avril pour les engagements internet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

DEMANDE DE REMBOURSEMENTS - en cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée. Quelque soit le motif, aucune demande ne sera acceptée après la clôture des engagements.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (À leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que

les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er «Excellent» (cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place). Il est décerné à un beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnelles par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un accord à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment.

Retrouvez le règlement des expositions sur le site de la Centrale Canine : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE AINSI QUE LES CHIENS DE 2e CATÉGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE BRETONNE

ST BRIEUC 11 ET 12 MAI 2024 - 2 Expositions Canines



Samedi 6 : Exposition nationale avec attribution du CACS

Dimanche 7 : Exposition internationale avec attribution du CACIB - Qualif Cruft

Exposition Nationale uniquement
Samedi 11 mai

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 12 mai

Les DEUX expositions
Samedi 11 & Dimanche 12 mai

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la avant le 27 avril (date de réception) à :

SCCEXPO - Exposition de St Briec - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX photocopies acceptées - 1 chien par feuille

Joindre impérativement :

- Votre règlement à l'ordre de l'A.C.T.Bretonne
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- Pour les chiens de la 2e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1re page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique).
- pour les chiens étranger, la photocopie du Pedigree
- la photocopie de la carte d'adhérent ACTB 2024 le cas échéant

En l'absence de justificatifs valables, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

Engagements internet : sccexpo.fr
règlement par carte bancaire,
paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage/transpondeur : N° livre des origines :

Nom du Chien :

Race : Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Variété : Taille : Couleur : Nature du poil : Poids :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Papillons, Phalènes, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Pettit Chien russe.

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire : M./Mme/Mlle

Adresse du propriétaire :

Code Postale : Ville : Pays :

Téléphone : E-mail :

CLASSE D'ENGAGEMENT : (Sans précision ci-dessus, le chien sera inscrit, selon son âge, en classe ouverte, jeune ou puppy)

- Baby Intermediaire Champion Paire Ne concourant pas
 Puppy Ouverte Vétéran Couple
 Jeune Travail

Confirmation avec exposition (gratuite) : Oui

Participation aux frais	1ère clôture : 20/04/24 cachet de la poste faisant foi			2e clôture : 27/04/2024 date de réception			Sommes
	CACS	CACIB	Les 2 jours	CACS	CACIB	Les 2 jours	
1er chien	38 €	40 €	70 € (soit 35 € / expo)	48 €	50 €	90 € (soit 45 € / expo)	
2e chien	33 €	36 €	62 € (soit 31 € / expo)	43 €	46 €	82 € (soit 41 € / expo)	
3e chien et suivants (chacun)	22 €	27 €	44 € (soit 22 € / expo)	32 €	37 €	64 € (soit 32 € / expo)	
Baby, Puppy, Vétéran	15 €	20 €	30 € (soit 15 € / expo)	20 €	25 €	40 € (soit 20 € / expo)	
Ne concourant pas	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	
Meute (TERRIERS-TECKELS-CHIENS COURANTS)	65 €	70 €	110 € (soit 55 € / expo)	75 €	80 €	130 € (soit 65 € / expo)	
Chien supplémentaire de la meute	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	
Tarif groupe (6 chiens «même propriétaire»)**	120 €	140 €	250 € (soit 125 € / expo)	160 €	180 €	300 € (soit 150 € / expo)	
Chien supplémentaire du groupe**	20 €	25 €	40 € (soit 20 € / expo)	25 €	30 €	50 € (soit 25 € / expo)	
Couple ou Paire	15 €	15 €	20 €	20 €	20 €	30 €	
Réservation catalogues papiers (7 € sur place) - catalogue en ligne gratuit	5 €	5 €	10 €	5 €	5 €	10 €	
** engagement papier uniquement							Total
ADHÉRENTS ACT Bretonne à jour de cotisation 2024 : Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements - N° d'adhérent : _____							
Règlement par Chèque Libellé au nom de l'ACT Bretonne						Total global	

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenu ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

La présence de chiens et de chiots non engagés à l'Expo est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition et sur le parking de l'expo ; tout contre-venant s'exposerait à des sanctions (voir règlement intérieur).

Fait à : _____ Signature : _____

Le : _____

Adhésion ACT Bretonne (facultatif) : voir en page 6



Association Canine Territoriale Bretonne

Affilié à la Centrale Canine, reconnue d'Utilité Publique

Cotisation 2024

o Adhésion

o Renouvellement

o Membre : 16 €

o Membre Bienfaiteur : 32 €

o M. o Mme Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Fixe : _____ Club (s) : _____

Activités : o Chasse o Cnea o Lévrier o Cun o Cunse o Président o Juge o Délégué o Autre

o Couple : 25 € (Adresse identique) o Couple Bienfaiteur : 50 €

o M. o Mme Nom : _____ Prénom : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Fixe : _____ Club (s) : _____

Activités : o Chasse o Cnea o Lévrier o Cun o Cunse o Président o Juge o Délégué o Autre

Atteste sur l'honneur jouir de mes droits civiques et ne pas avoir été condamné pour sévices et ou mauvais traitements envers les animaux. Déclare solliciter mon adhésion, accepter que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé, soient conservées 36 mois et soient utilisées au sein de l'Association. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

A : _____ Le : _____

Signature Membre :

Signature Couple :



Adhérer directement en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/actb/>

Ou retourner votre bulletin à : Emmanuel SEVENE, 5 Lieu-dit La Ville Boutier 22800 SAINT-DONAN

A partir du 1er octobre, les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante. Les adhérents bénéficient de l'entrée gratuite à toutes les manifestations organisées ou patronnées par l'A.C.T.B., d'une réduction de 5€ sur les confirmations et de 10 % sur les engagements aux expositions A.C.T.B..



Président : Jean-Paul KERIHUEL | 7, Allée Mme De La Fayette 29290 SAINT RENAN | 06 62 48 90 62 | president@caninebretonne.fr

Secrétaire Général : Robert JAFFRE | 15 rue Salvador Allende 56530 QUEVEN | 06 30 18 14 64 | secretariat@caninebretonne.fr